

Quartier Rosemont/Saint-Ferjeux - Projet de cession par l'OPHLM du Doubs - Habitat 25 de deux pavillons - Avis du Conseil Municipal

M. l'Adjoint LOYAT, Rapporteur : L'OPHLM Habitat 25 a engagé depuis quelques années la vente de logements sociaux sur le quartier Rosemont / Saint-Ferjeux.

Cette vente rentre dans le cadre d'une politique d'accès sociale offrant un parcours résidentiel à ses locataires.

Dans cette continuité, Habitat 25 souhaite vendre deux pavillons situés 5 rue Girardot et 14 rue Loucheur.

Conformément à l'article 443.7 du Code de la Construction et de l'Habitat, la Ville, en qualité de commune d'implantation, est sollicitée pour avis sur ces projets de cession.

Le Conseil Municipal est invité à émettre un avis favorable à cette vente par l'Office Public d'HLM du Doubs.

Après en avoir délibéré et sur avis favorable de la Commission Urbanisme, le Conseil Municipal, à l'unanimité, adopte cette proposition.

Récépissé préfectoral du 1er mars 2002.